

Les cahiers transfrontaliers d'EURES

Luxembourg n°2/2006



EURES

bientôt 15 ans d'activité au Luxembourg

Le réseau **EURES** a été lancé officiellement par l'Union Européenne en 1994. Toutefois, dès 1992 s'établissaient les premiers contacts avec la Commission Européenne et les partenaires transfrontaliers, en vue de la mise en place de l'**EURES Transfrontalier PED**. L'élargissement de l'EURES Transfrontalier Sarre – Lorraine au Luxembourg et à la Rhénanie-Palatinat a eu lieu en 1997.

Des contacts entre la Direction de l'ADEM (feu M. Jean-Marie Mousel et M. Jean Hoffmann), le Directeur luxembourgeois du Collège Européen de Technologie, feu M. Joseph Munster, et M. Arthur Tibesar, Chargé de recherches au CEPS/INSTEAD, actif dans les études transfrontalières, naissait le Centre de Ressources et de Documentation EURES Luxembourg, dans le cadre d'un partenariat ADEM-CEPS/INSTEAD.

EURES

- ☞ facilite l'accès à l'information relative aux offres et demandes d'emploi dans les pays de l'Espace Economique Européen;
- ☞ fournit les renseignements généraux sur les conditions de vie, de travail, d'emploi et sur les marchés du travail;
- ☞ fournit des informations utiles à l'exercice d'une profession dans un autre Etat de l'Espace Economique Européen: conditions de séjour, facilités offertes aux travailleurs transfrontaliers, législation sociale, etc.;
- ☞ aide les entreprises à recruter au niveau européen;
- ☞ produit des études et des recherches sur le marché du travail en général.

Les activités de la structure EURES au Luxembourg ont été nombreuses et diversifiées, ainsi qu'en témoigne la présente brochure. Cette dernière livre ici un résumé des principaux travaux et publications d'EURES au Luxembourg depuis bientôt quinze ans.

Franz Clément
Arthur Tibesar

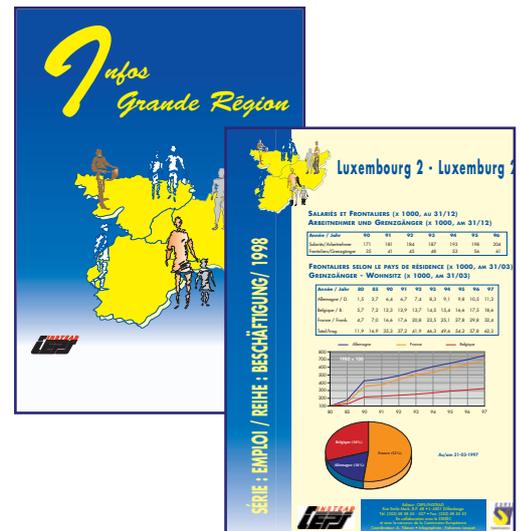


2006 — Année européenne de la mobilité
des travailleurs

L'information générale



Les mouvements de population en Europe sont nombreux, particulièrement dans la zone transfrontalière du PED. Cette dernière est la première région de l'Europe communautaire en ce qui concerne le nombre de travailleurs frontaliers. C'est pourquoi EURES Luxembourg, soutenu dans ses efforts par la Commission Européenne, a publié des brochures à caractère général contenant les données informatives principales pour vivre et travailler sans frontières dans la Grande Région. Paramètres sociaux, données juridiques ont pu ainsi être communiqués aux travailleurs frontaliers en langues française et allemande.



L'information générale diffusée par EURES au Luxembourg se fait aussi à travers un plus large public encore, pas seulement composé de travailleurs frontaliers. En effet, depuis la création de la revue « Entreprises magazine », EURES diffuse régulièrement dans ce bimestriel des articles de fond sur des problématiques en relation avec le marché du travail en général.

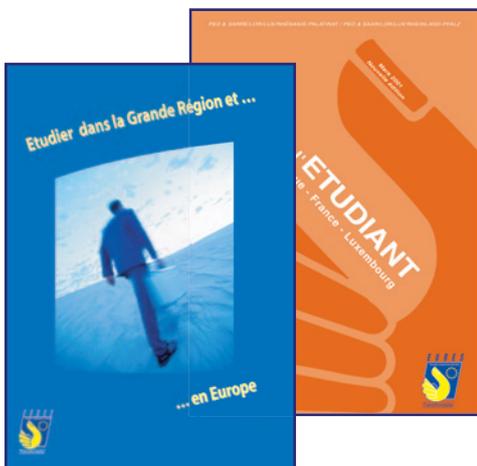
A titre d'exemple, le détachement, l'emploi des jeunes, la qualité du travail ont été des thèmes abordés. C'est dans cette publication que sont nés aussi les « Cahiers transfrontaliers d'EURES Luxembourg ».



Ceux-ci diffusent 4 à 5 fois par an des données plus générales sur les grandes problématiques transfrontalières et nationales du marché du travail au Luxembourg et dans les entités de la Grande Région. Ces cahiers sont aussi disponibles indépendamment de la revue.



L'information sociale



Il n'est pas simple pour un travailleur frontalier de s'y retrouver dans la complexité administrative de plusieurs Etats. Des questions quotidiennes se posent sur les droits de chacun dans son Etat de résidence et dans son Etat de travail. Des thèmes récurrents concernent le quotidien de ces tra-

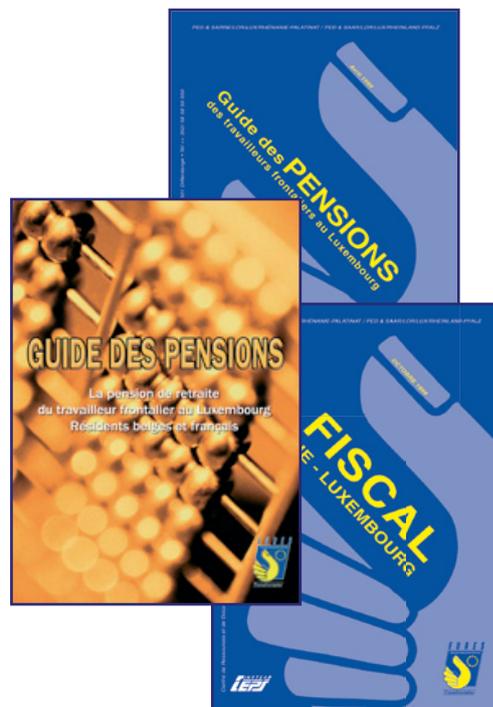
vailleurs : l'assurance maladie, les allocations sociales et familiales, les pensions, les impôts notamment...

Afin de fournir conseils, guidances et informations, EURES a publié plusieurs brochures recouvrant l'ensemble de ces problématiques, en fonction des pays de provenance des frontaliers exerçant au Luxembourg. Ces publications couvrent toutes les facettes de la vie : du jeune qui désire faire ses études dans un autre pays au travailleur frontalier, puis au retraité. Des fiches pratiques éditées en collaboration avec le Centre de Res-

sources et de Documentation des EURES Transfrontaliers de Lorraine,

permettent aussi d'avoir un aperçu des législations comparées entre le Luxembourg, la Belgique, la France et l'Allemagne sur l'ensemble des problématiques intéressant le quotidien des individus.

Toutes ces publications sont mises à jour et contiennent les indications générales susceptibles d'aider la personne dans ses démarches et dans la compréhension générale de sa situation. Elles constituent une base et sont complétées par le travail des conseillers EURES répartis dans l'ensemble des membres du réseau transfrontalier EURES du PED : les services publics de l'emploi, les organisations syndicales et patronales du Luxembourg, de la France et de la Belgique. Ces conseillers donnent des informations personnalisées, au cas par cas, en fonction des problèmes rencontrés par tout un chacun.



ces informations personnalisées, au cas par cas, en fonction des problèmes rencontrés par tout un chacun.



Les études et les recherches



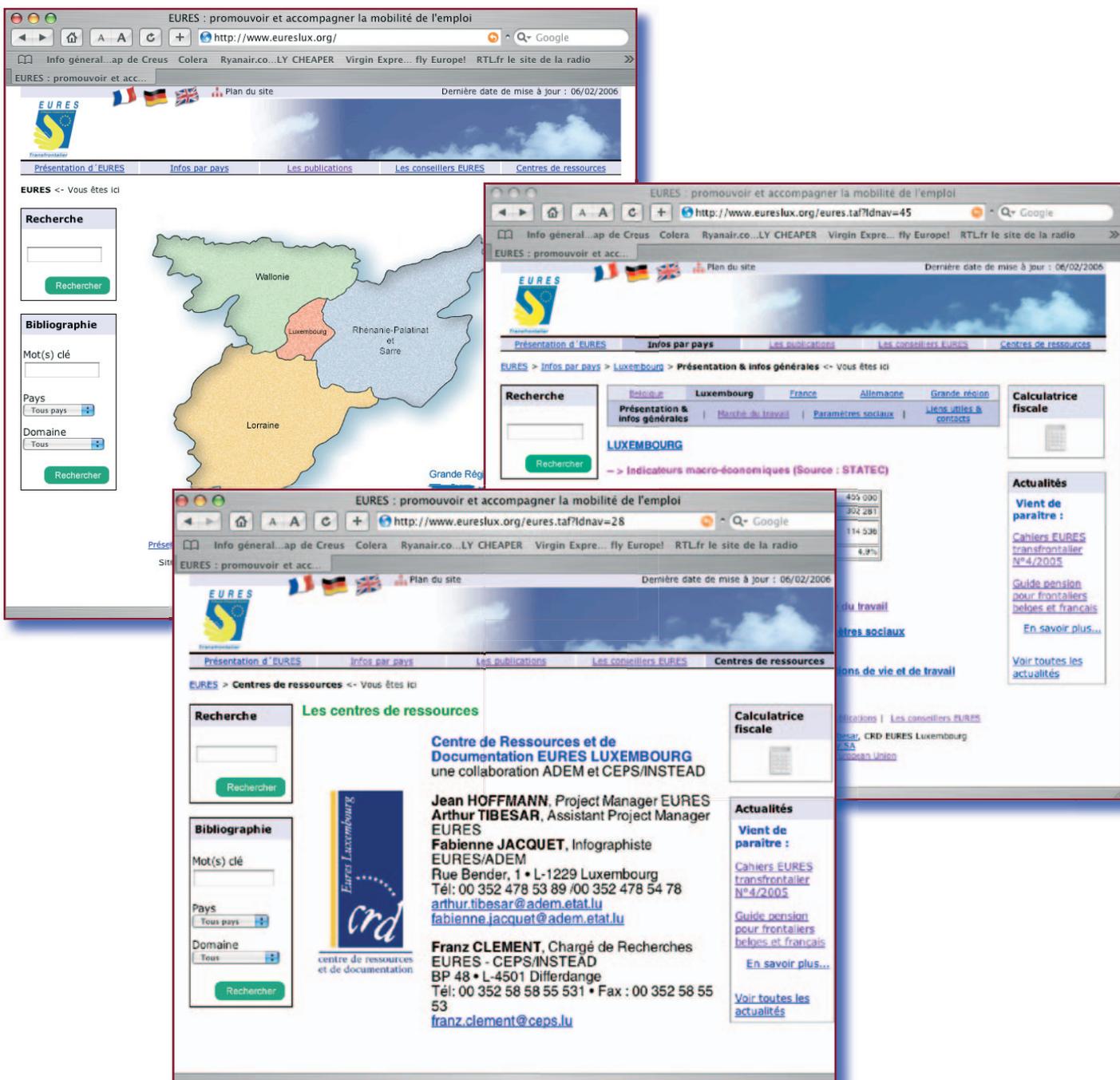
EURES ne diffuse pas seulement de l'information comparative et pratique, mais mène aussi des études et recherches sur divers sujets en relation avec le marché du travail dans l'espace formé par les entités de la Grande Région. EURES s'est ainsi intéressé de près aux qualifications de demain dans l'industrie et les nouvelles technologies, au travers d'une enquête plusieurs fois actualisée sur les besoins futurs en qualifications des entreprises installées au Luxembourg. Ces enquêtes regroupent de larges partenariats, non seulement au Grand-Duché, mais aussi dans les pays limitrophes. Ainsi, les études «Qualifications de demain» sont le fruit d'un partenariat piloté dans le cadre d'EURES par la FEDIL, qui comprend l'Association des Banques et des Banquiers du Luxembourg, la Confédération luxembourgeoise du Commerce, la Chambre de Commerce, le Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle, l'Administration de l'Emploi, la Cellule EURES de l'ADEM, avec le concours de l'Union européenne dans le cadre des programmes EURES et Leonardo Da Vinci.

De même, il est important pour les 120 000 travailleurs frontaliers qui se rendent chaque jour au Luxembourg de comprendre le dialogue social qui s'effectue dans le pays où ils travaillent. Il est indispensable pour eux de connaître les problématiques autour des grands accords nationaux sur l'emploi et des conventions collectives qui les concernent directement.

Le Luxembourg n'est pas un marché national, mais régional. Il importe donc de publier des études sur les impacts transfrontaliers d'un pareil marché, notamment au niveau du travail intérimaire qui accueille au Luxembourg plus de 80% de travailleurs frontaliers.



Le site internet www.eureslux.org



Notre site trilingue www.eureslux.org met à la disposition du grand public l'ensemble de ses publications. Les travailleurs frontaliers peuvent ainsi prendre connaissance en ligne des publications d'EURES, qui sont aussi téléchargeables. Le site internet www.eureslux.org contient d'autres informations encore. Une calculatrice fiscale permet de calculer son taux d'imposition, une bibliographie transfrontalière donne accès à

près de 500 références d'articles et d'ouvrages sur le travail frontalier et le marché de l'emploi en Allemagne, en France, en Belgique et au Luxembourg. Les principales indications sociales sur ces pays y figurent aussi. Le site donne accès également aux coordonnées de tous les partenaires du réseau EURES, en particulier des conseillers EURES.

Les invités de marque à l'occasion des manifestations EURES



S.A.R. le Grand-Duc héritier
Henri de Luxembourg (à g.)
M. Romain Schneider, conseiller EURES
(actuellement député-bourgmestre de Wiltz, à d.)
(mars 1997)



© Ministère du Travail et de l'Emploi
Monsieur François Biltgen,
Ministre du Travail et de l'Emploi (à d.)
et Monsieur Heinz Bierbaum,
Directeur de l'Info-Institut de Sarrebruck (à g.)
(mars 2005)



Madame Viviane Reding,
Commissaire européenne
(septembre 2001)



Monsieur Kurt Bech,
Ministre-Président de la Rhénanie-Palatinat (1) et
Monsieur Alex Bodry (2), Ministre de la Jeunesse
du Grand-Duché de Luxembourg

Les cahiers transfrontaliers d'EURES *Luxembourg*



Monsieur Bernard Caprasse,
Gouverneur de la Province de Luxembourg
(mars 2001)



Monsieur Jacques Planchard
Gouverneur honoraire de la Province de
Luxembourg (septembre 2002)



© Ministère du Travail et de l'Emploi (mars 2005)

1. M. Fernand Fehlen, Université du Luxembourg
2. M. Gérard Calais, SESGAR
3. M. Arthur Tibesar, Cellule EURES de l'ADEM
(organisateur du séminaire «Dimensions socio-économiques de la mobilité transfrontalière», EURES-OIE)
4. M. Jean Langers, STATEC
5. M. Heinz Bierbaum, Info-Institut
6. M. Guy Zacharias, STATEC
7. M. Serge Allegrezza, STATEC
8. M. Claude Gengler, Forum EUROPA



Monsieur André Dewez,
Commission européenne
(2000)

www.eureslux.org



EURES Luxembourg
Une collaboration ADEM - CEPS/INSTEAD
arthur.tibesar@adem.etat.lu
fabienne.jacquet@adem.etat.lu
franz.clement@ceps.lu
europa.eu.int/eures

